



APPEL A PROJETS 2020 – SESSION 1

CO-ENCADREMENT DE THESEES FINANCEES A L'ETRANGER

1. OBJECTIF DE L'APPEL ET PERIMETRE DES PROPOSITIONS

Cet appel d'offre vise à inciter des thèses financées par un laboratoire étranger à se faire en co-encadrement avec un chercheur de CeMEB. Il propose un soutien financier au déroulement de la thèse, afin de mettre le chercheur CeMEB en position de négocier un tel co-encadrement.

Cet appel à projet pourra permettre le financement de 3 projets de co-encadrement. Selon le succès rencontré par cette première session, des sessions complémentaires pourront être lancées courant 2021.

	Ouverture AAP	Date soumission	Annonce résultats
Session	1^{er} Juillet 2020	30 septembre 2020	30 octobre 2020

2. CONDITIONS REQUISES

- Le salaire du doctorant sera entièrement financé par une source étrangère. Cet appel d'offre n'a pas vocation à compléter le salaire du doctorant, en raison notamment de la complexité administrative de ce type d'actions, qui relève de dispositifs spécifiques.
- La thèse sera co-encadrée par un chercheur de CeMEB, idéalement en co-tutelle. La négociation d'un accord de co-tutelle est possible avant le début de la thèse, mais aussi durant sa première année. Cette solution est encouragée si permise par les universités concernées.
- La thèse débutera moins d'un an après la session de l'appel d'offre visée, ou aura débuté moins d'un an avant.
- La demande de financement doit être transmise à CeMEB sous couvert de la direction du laboratoire du chercheur CeMEB demandeur.
- La nationalité du doctorant est indifférente (pour peu qu'elle soit compatible avec ses séjours prévus en France).

3. MODALITES DE CANDIDATURE ET DE SELECTION DES PROJETS

3.1. Soumission

Les propositions rédigées en français ou en anglais (cf. formulaire de soumission) devront être transmises à cemeb-soumission@umontpellier.fr sous forme de deux documents identiques, l'un au format Word, l'autre au format PDF et obligatoirement signées par le directeur de l'unité de recherche CeMEB impliquée. Toute question pourra être envoyée à cette même adresse.

3.2. Critères de sélection

- C1 – Qualité scientifique du projet, qui devra bien sûr correspondre aux contours thématiques de CeMEB: portée du sujet, clarté des objectifs, faisabilité. Nature et qualité du processus d'évaluation du projet ayant permis d'obtenir le financement de thèse ;
- C2 – Qualité du doctorant : nature et qualité de la procédure de sélection des doctorants mise en œuvre (qu'ils soient déjà recrutés ou pas au moment de la présente candidature);
- C3 – Qualité scientifique de l'encadrant étranger, et complémentarité du co-encadrement par le chercheur CeMEB ;



- C 4 – Réalité du co-encadrement par le chercheur CeMEB. La situation la plus favorable sera une co-tutelle (fortement encouragée, d'autant qu'elle ouvre d'autres possibilités de financement). Le dossier devra donner tous les éléments permettant d'évaluer la réalité de ce co-encadrement ;
- C 5 - Contribution du budget demandé à CeMEB à la réalité du co-encadrement.

Note sur 10 (1<10) pour chaque critère.

4. FINANCEMENT & MODALITES A RESPECTER

4.1. Portée du financement

Chaque projet sélectionné pourra recevoir jusqu'à **10 K€**. Le montant du financement sera alloué par le comité de sélection sur la base du budget proposé, qui devra être clairement détaillé dans le dossier de candidature.

4.2. Dépenses éligibles

- Frais de mission : mobilités pour le doctorant et ses encadrants entre les deux laboratoires, ainsi que pour le doctorant et son encadrant CeMEB vers toute destination justifiée par le projet ;
- Dépenses de fonctionnement dans le laboratoire partenaire de CeMEB (par ex., expérimentations, petit matériel informatique, etc.) ;
- Toute autre prévision d'utilisation des fonds, en cohérence avec le projet, sera examinée en fonction des contraintes administratives et ne peut être garantie à ce stade.

4.3. Obligations des lauréats.

- Prendre connaissance et respecter les procédures du Guide Administratif de CeMEB disponible ici : <http://www.labex-cemeb.org/fr/guide-des-procedures-administratives>
- Si la soutenance de thèse a lieu à l'étranger, organiser une présentation publique également à Montpellier, avec publicité par le canal de CeMEB. Prévoir le budget nécessaire, qui est éligible sur cet appel d'offre.
- Fournir les rapports d'activité demandés par CeMEB (notamment pour son évaluation périodique et sa communication).
- Signaler à CeMEB les publications et communications relatives au projet, ainsi que tout fait remarquable (obtention d'un prix ou d'une distinction par exemple).
- Respecter la charte de signature des publications de MUSE : mentionner l'Université de Montpellier dans toute publication. Guide : <https://muse.edu.umontpellier.fr/recherche/charte-de-signature-des-publications-scientifiques/>
- Mentionner le financement de CeMEB dans toute communication sur le projet :
 - *Ce travail a bénéficié de l'appui d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme "Investissements d'avenir" portant la référence ANR-10-LABX-04-01".*
 - *"With the support of LabEx CeMEB, an ANR "Investissements d'avenir" program (ANR-10-LABX-04-01)."*
- Les démarches permettant le séjour du doctorant ou de son encadrant étranger dans le laboratoire français ne relèvent pas de CeMEB mais du laboratoire d'accueil (titre de séjour, convention d'accueil, assurances, etc.). Il appartient donc aux candidats de s'assurer de la possibilité administrative des séjours prévus dans le laboratoire français.



Annexe 1. UNITES DE RECHERCHE ELIGIBLES

LabEx CeMEB - <http://www.labex-cemeb.org/>

Contact LabEx CeMEB : cemeb-direction@umontpellier.fr

- **AMAP - Botanique et modélisation de l'architecture des plantes et des végétations**
<http://amap.cirad.fr/fr/index.php>
- **CBGP - Centre de biologie pour la gestion des populations**
<http://www6.montpellier.inra.fr/cbcp>
- **CEE-M- Centre d'économie de l'environnement**
<http://www.cee-m.fr/>
- **CEFE - Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive**
<http://www.cefe.cnrs.fr/fr>
- **ECO & SOLS - Ecologie fonctionnelle et biogéochimie des sols et des agrosystèmes**
<http://www.umr-ecosols.fr/index.php/fr>
- **ECOTRON**
<http://www.ecotron.cnrs.fr>
- **IHPE - Interactions hôtes-pathogènes-environnements**
<http://ihpe.univ-perp.fr>
- **ISEM - Institut des sciences de l'évolution de Montpellier**
<http://www.isem.univ-montp2.fr>
- **MARBEC - Marine biodiversity, exploitation et conservation**
<http://www.umr-marbec.fr/fr/>
- **MIVEGEC Maladies infectieuses et vecteurs : écologie, génétique, évolution et contrôle**
<http://mivegec.ird.fr/fr/>